

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19026 - 74ÈME ANNÉE

La question des migrants accélère la crise de l'Union européenne

Renforcer la lutte pour dépasser le capitalisme



Migrants secourus en Méditerranée. (photo d'archives Alfredo d'Amato/UNHCR)

La semaine dernière, l'odyssée de l'Aquarius a montré les divisions qui surviennent entre les Etats fondateurs de la Communauté économique européenne, devenue l'Union européenne. L'Italie et la France sont entrées en conflit au sujet de l'accueil de plus de 600 migrants sauvés de la noyade par un bateau d'une ONG entre Malte et l'Italie. Le gouvernement italien a refusé de donner l'asile aux sauvés des eaux, ce qui a entraîné des propos virulents du président de la Répu-

blique. Cela a ouvert une crise sans précédent dans l'Union européenne, car elle implique deux des signataires du Traité de Rome créant la Communauté européenne en 1957.

Ces réfugiés ne cherchent pas à se rendre en Europe parce qu'ils sont attirés par son régime politique. Cette migration est pour eux une question de survie car ils fuient la misère et quelque fois la guerre. Le réchauffement climatique entraîne une baisse des rendements de la production agricole dans plusieurs

régions d'Afrique. Cela se vérifie d'ailleurs tout près de La Réunion dans le Sud de Madagascar, souvent au bord de la famine à cause de la sécheresse. Avec la croissance démographique, ce phénomène migratoire est massif.

Or, si la population de la Terre est d'aujourd'hui de plus de 7 milliards d'habitants, notre planète a la capacité d'en nourrir 12 milliards. Ce potentiel avait été mis en évidence par Jean Ziegler. Cela indique donc que le problème de fond réside dans la répartition

de cette richesse. Ce sont donc les modes de production et de consommation qui sont en cause, c'est à dire le modèle capitaliste. Si ce modèle reste dominant, alors la question des migrants restera sans solution.

Et elle va s'amplifier continuellement, car comme l'indique une étude de l'Université de Berkley, en 2050 le monde comptera entre 100 et 400 millions de réfugiés. Avec le maintien d'un système qui

repose sur l'exploitation des êtres humains et de la nature pour assurer des profits pour une minorité, l'espèce humaine court vers la catastrophe. La poursuite du réchauffement climatique rendra en effet inhabitables des régions peuplées par des centaines de millions de personnes. Aucune barrière ne pourra arrêter cette population qui veut tout simplement survivre. Il est donc nécessaire de s'attacher aux causes de cette crise et

de se préparer à ces transformations inéluctables.

Cela amène donc à aller vers une autre civilisation, qui aura dépassé le capitalisme. Cela démontre que Karl Marx avait vu juste : l'avenir de l'humanité passe par une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme, une société sans classe. Voilà de quoi renforcer la motivation des communistes à mener le combat.

Plus de responsabilité pour faire face au changement climatique, à la mondialisation des échanges, à la révolution technologique et à la démographie

Amendement constitutionnel convergeant avec l'analyse du PCR

Hier à la Délégation outre-mer de l'Assemblée nationale, 4 députés de La Réunion ont fait adopter un amendement constitutionnel spécifique à notre île, afin que la Région et le Département puissent avoir le droit de créer par habilitation des lois applicables uniquement dans notre pays. Il est à noter que la base de l'exposé des motifs converge avec la grille d'analyse du PCR : changement climatique, mondialisation des échanges, révolution technologique et démographie.

La révision constitutionnelle est loin de correspondre aux attentes car elle maintient La Réunion dans l'infériorité. A la différence des autres départements créés dans les anciennes colonies françaises, notre île restera le seule à ne pouvoir créer des lois s'appliquant uniquement sur son territoire.

Cette différence existe depuis la réforme constitutionnelle de 2003, elle se traduit dans l'alinéa 5 de l'article 73, créé par un amendement déposé par Jean-Paul Virapoullé.

La proposition de révision du gouvernement ne change pas cette situation. Cela explique pourquoi 4 députés de La Réunion ont déposé un amendement constitutionnel. Ericka Bareigts, Huguette Bello, David Lorion et Jean-Hugues Rate-non ont présenté cet amendement

hier à la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale. Adopté à l'unanimité, il vise à remplacer l'alinéa 6 de l'article 17 du projet de Constitution qui maintient le «verrou» par la formulation suivante :

« Pour le département et la région de La Réunion, les demandes d'habilitation prévues au deuxième alinéa doivent être prises à la majorité des conseillers, présents ou représentés, des deux assemblées lorsqu'elles visent un champ de compétences partagé entre le département et la région de La Réunion. »

Il est à noter que les premières lignes de l'exposé des motifs convergent avec l'analyse du PCR :

« Si La Réunion est toujours confrontée à des enjeux socio-éco-

nomiques aussi importants qu'urgents, elle doit aussi faire face à de nouveaux défis liés au développement des nouvelles technologies, aux évolutions climatiques ou encore à la mondialisation des échanges. Parmi ces défis et ces enjeux, il convient de citer : une situation démographique originale où non seulement la croissance démographique se poursuit (plus de 850 000 habitants à ce jour et probablement plus d'un million dès 2037) mais aussi où le vieillissement de la population coexiste avec une natalité encore relativement élevée.(...)»

Ce fait indique donc que les idées convergent avec l'analyse du PCR. Cela souligne qu'il peut y avoir un accord sur l'essentiel.

M.M.

Edito

A peine 5 % du profit pour le créateur de la richesse, près de 66 % pour l'actionnaire qui ne produit rien

Hier, Oxfam a présenté le résultat d'une étude sur la rémunération d'un agriculteur d'un pays en développement par rapport au prix de vente du résultat de son travail dans la grande distribution. Cette étude porte sur 12 produits. Voici un extrait du communiqué présentant cette étude :

«Par exemple, pour un kilo de crevettes provenant de Thaïlande puis vendu en France en 2015 à 15,68 euros, le pêcheur n'a touché que 48 centimes. Dans ce pays, plus de 90 % des travailleurs interrogés dans les usines de transformation de fruits de mer ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du mois écoulé.

Pour des produits comme le jus d'orange brésilien, les haricots verts du Kenya, le thé indien, la crevette vietnamienne et le thon en conserve thaïlandais, les paysans ou travailleurs touchaient moins de 5 % du prix final payé à la caisse.

Alors que beaucoup de travailleurs et de paysans vivent dans la pauvreté, les huit plus grandes chaînes de supermarchés cotées en bourse ont réalisé 22 milliards de dollars de bénéfices dont 15 milliards de dollars ont été reversés à leurs actionnaires en 2016, soit près des deux tiers.

En France, Carrefour a versé en 2016, 57 % de ses 894 millions de bénéfices sous forme de dividendes à ses actionnaires. Si l'entreprise n'avait reversé ne serait-ce que 1% de ce montant aux ouvriers vietnamiens dans le secteur de la transformation de la crevette, plus de 14 000 d'entre eux auraient pu accéder à un revenu vital.»

Une première remarque s'impose. A La Réunion, les prix de ces produits sont plus élevés qu'en France. Le pourcentage du salaire du travailleur qui a produit par rapport au prix de vente est donc encore plus faible. Oxfam met le doigt sur un des objectifs du capitalisme : tirer le maximum de profits pour qu'ils soient captés par une classe de rentiers, le producteur de la richesse ne recevant qu'un salaire misérable par rapport aux profits réalisés grâce à lui. C'est cette règle qui domine l'économie aujourd'hui, et elle ne peut donc qu'accentuer les inégalités : 5% pour le créateur de 100 % de la richesse, 66 % pour l'actionnaire qui ne produit rien.

C'est ce système qui s'est mis en place au 19e siècle, la Terre était alors peuplée de moins d'un milliard d'habitants. Aujourd'hui, nous sommes plus de 7 milliards dans la monde, et avec l'extension du capitalisme partout, le nombre de travailleurs exploités ne fait qu'augmenter et on doit donc atteindre à un triste record battu d'année en année. C'est dire combien il est urgent de dépasser ce système.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

Brigitte Croisier : un travail sans fin !

Voici la 7e partie des exposés présentés le 4 mai dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis les quatre premières de celui présenté par Brigitte Croisier, voici la conclusion de la professeure agrégée de philosophie sur l'aspect philosophique de l'œuvre de Karl Marx. Et vendredi prochain, nous verrons l'analyse de Ho Hai Quang, Maître de Conférences d'Économie à l'Université, sur l'aspect économique de cette œuvre.

La pensée de Marx, sa production intellectuelle, est vaste et complexe. Une pensée d'abord en lien étroit avec les réflexions et les mouvements historiques du 19e siècle, mais qui a continué à inspirer analyses et actions du 20e siècle. Donc une pensée mondialisée, à la fois d'un point de vue théorique et d'un point de vue pratique. Ces deux aspects ayant été constamment associés par Marx et Engels.

Du coup, elle subit les aléas de l'histoire et, selon les périodes, les événements, les rapports de force internationaux, Marx est quasiment idolâtré, ou, à l'inverse vilipendé.

Il faudrait alors ajouter à l'étude de « Marx par lui-même » les approches multiples et contrastées de ses textes. Un travail sans fin !

Voici quelques références succinctes, une bibliographie minimale, quelques galets sur le chemin de la critique philosophique.

- Hans Jonas (1903-1993), "Le principe Responsabilité", 1979. Pour ce philosophe allemand, nous devons prendre conscience des effets dévastateurs de notre puissance technologique. En conséquence, nous devons mettre en œuvre cet impératif catégorique : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'un vie authentiquement humaine sur terre ». Or, il estime que la société communiste de loisir et d'abondance implique le maintien de techniques

destructrices. De plus, le marxisme reste une utopie : la société sans classes ne suffira pas à faire de l'homme un être bon.

Preuve, s'il en était besoin, qu'une œuvre est toujours ouverte à de multiples interprétations, le philosophe Pena-Ruiz vient de faire paraître "Karl Marx, penseur de l'écologie" (Éditions du Seuil, mai 2018).

- André Gorz (1923-2007), journaliste (sous le pseudo de Michel Bosquet) et philosophe, défendant l'écologie politique. Dans un texte au titre-manifeste, "Adieux au prolétariat" (1980), il rompt avec la vision eschatologique du prolétariat. Plus que le renversement d'une classe par une autre, il s'agit de révolutionner la notion même de travail, d'en faire une activité libérée respectant les ressources naturelles et favorisant la convivialité. « La politique du temps (temps de travail) est le meilleur levier pour obtenir en même temps la réduction, écologiquement nécessaire, de la consommation des marchandises et la plus grande autonomie possible pour chacune et chacune dans la conduite de sa propre vie » ("Capitalisme, socialisme et écologie", Éditions Galilée, 1991). La classe capable de faire bouger la société serait alors celle qui est en marge, constituée par les précaires, les chômeurs ; ceux qui sont expulsés de la production capitaliste seraient susceptibles de créer des espaces autonomes accueillant d'autres formes d'activité et de vie.

L'œuvre d'André Gorz semble faire écho à l'ouvrage du gendre de Karl Marx, Paul Lafargue, "Le droit à la paresse" (1880) ou encore, plus près de nous, à Ivan Illich (1926-2002), ainsi qu'à Pierre Rabhi, vivant de la « sobriété heureuse » (mouvement des Colibris).

- Un philosophe ardent à défendre l'Idée communiste : Alain Badiou, qui a travaillé avec Althusser et qui vient de sortir chez Fayard un livre évoquant Mai-68, "On a raison de se révolter", selon le mot de Mao Zedong.

Dans un ouvrage ("Que faire ? Dialogue sur le communisme, le capitalisme et l'avenir de la démocratie", Philosophie Éditions, 2014), Alain Badiou échange avec Marcel Gauchet. Il estime que l'alternance démocratique ne change rien, puisque les politiques qui se succèdent ont en commun le même modèle de société capitaliste. Les démocraties sont en fait du « parlementaro-capitalisme ».

- Il faudrait aussi évoquer Antonio Gramsci (1891-1937), dont on cite souvent la phrase évoquant le clair-obscur nourrissant les monstres, entre un vieux monde se mourant et un nouveau monde qui tarde à naître. Si Marx considérait que le facteur déterminant « en dernière analyse », était « l'infrastructure économique », Gramsci a mis en valeur le rôle des "superstructures", de la culture.

Comment accueillir cette diversité d'approches ? Comment tracer son chemin ?

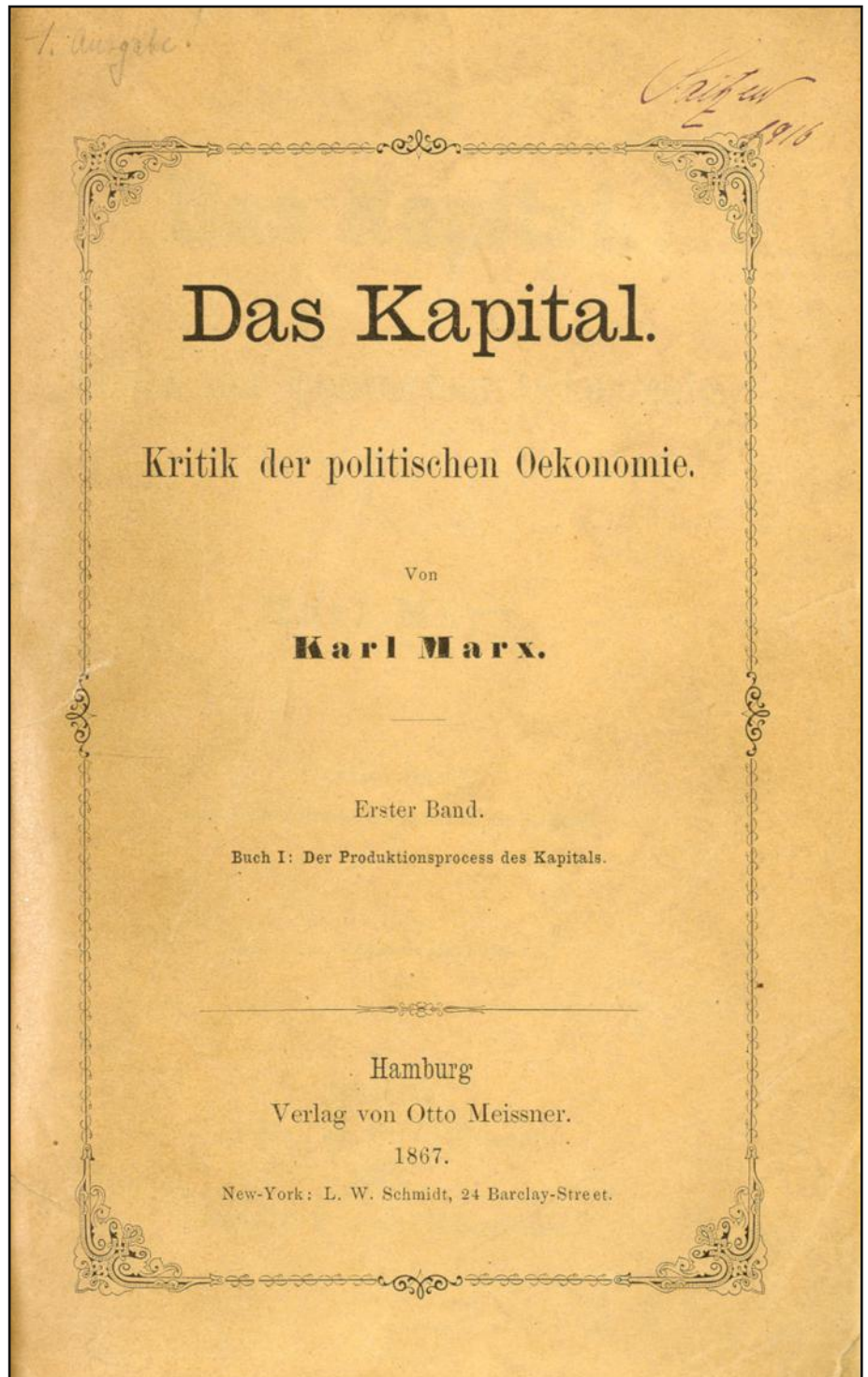
Le philosophe Jacques Derrida (1930-2004) ouvre une brèche. Pas marxiste, quand tant de monde se proclamait tel, c'est dans les années où Marx n'était plus à la mode, qu'il a publié en 1993 "Les spectres de Marx" (Éditions Galilée). Clin d'œil évident à la célèbre phrase du "Manifeste du Parti Communiste" (« Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme »), mais avec un pluriel que chacune ou chacun est libre d'interpréter. Spectres, fantômes, revenants, esprits ? Combien sont-ils passés et/ou revenus ? Nous pourrions parler d'avatars.

Pour Jacques Derrida, qu'on le veuille ou non, nous, et il l'entend au niveau international, même sans forme organisationnelle, nous sommes des héritiers.

Or, « hériter c'est se trouver devant un texte secret à déchiffrer. Hériter, c'est précisément prendre la responsabilité de discriminer à l'intérieur de l'héritage. C'est réaffirmer une mémoire qu'on ouvre à l'avenir. Appel à témoigner et à agir » ("Rencontre avec Didier Éribon", "Nouvel Observateur", 1993)

C'est aussi prendre la mesure de ce qui a changé depuis... 200 ans, en particulier, les nouvelles technologies (les « télé-technologies »), les manières de communiquer, notre configuration de l'espace-temps. Non pas répéter, mais réinventer.

(à suivre)



In kozman pou la rout

« Balon lé ron pou toulmoun »

Mi pans moin la fine anparl provèrb-la. Pou sak i ansouvien zot i pé pran sa konm in rodifzyon. Pou sak i ansouvien pa zot i pé anrishi z'ot rofléksyon. I fo pa an avoir bak plis vinn-sink pou konprann sak i vé dir. Dabor sans prop : in match fotbal i dir 90 minit é shak lékip néna son shans : dé foi mèm lo pti i tap lo gro. Alor konm i di dann tribine : « Zoué balon ! ». Mé anplis ké sa, nout kozman néna in sans pli zénéral : i vé dir konmsa si ou lé angajé dann inn parti, sansa dann in konba, in konkour kékshoz, i fo ou i tienbo séktèr : si ou i gingn tan-myé, si ou i pèrd, pèrd avèk lé zonèr. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van . Sipétadyé !

Oté

Dévelopman nout péi : poz in késtyon, sé trouv lo répons

Nou la fine koz plis in foi dsi lo mal dévelopman nout péi é nou la fine di, pa arienk in foi nou la rate lo train dévelopman é pa arienk in foi-zordi dévelopman dirab konm i di sa. Mi pans in pé i majine dann sistèm néokolonyal nout dévelopman lé posib é moin lé sir galman in pé i fé sak zot i pé pou trap nout dévelopman, mé si néna désèrtin i réisi dann z'ot prozé pèrsonèl, néna poin in réisite pou lékonomi lo péi an zénéral. Néna dé foi kan ou i pans lo péi i avans, oila ké li bate aryèr sinploman.

Moin lé sir si i fé parl mésyé Apavou é d'ot ankor, ni pé pa an avoir in n'ot répons ké sa.

Pou nout parti, i pé pa shanj la sityasion nou lé d'dan si i shanj pa nout sistèm gouvèrnans. Si nou lé anpéshé rant dann in pèryod résponsabilité pou plis l'otonomi, oplis v'alé, oplis nou sar dann rouj pou bann poin fèb nout péi. Mèm bann poin for koméla, si i kontinyé konmsa, lé riskab afayir. Oplis bann rényoné sar dann kivète pou la késtyonn travaye, pou la késtyonn dévlop nout prodiksyon in tèryèr, dsi lo poinn vizé nout l'intégrasyon dann nout réjyon l'oséan indien, oplis nou sar a l'ékar dann l'indyanoséani oplis sar malizé pou nou trap nout fé klèr. Zordi ni sar arpa pli loin dsi nout poinnvizé, mé nou va arvni la dsi. Sa lé sir !

Mé, moin néna kant mèm in késtyon pou pozé-in romark pou fèr si zot i vé ! Ala li la : si ni pans, dann sistèm nou lé d'dan, si lé pa posib ansort anou bien konm k'i fo, pou kosa – selon moin-ni fé sanblan ni sava gingn ansort anou. Kan ni gingn in pti pozisyonn pouvoir ké la pa lo pouvoir pou vréman, d'après moin ni fé konmsa... Lé vré kan ou néna in pozisyonn pouvoir i fo ni amenn sèryèzman out manda, mé si nout moun i kroï pèr noël, koman i fo fé pou rouv lo zyé, pou déboush lo zorèye é pou détak zla lang bien konm k'i fo.

Mi poz sinploman la késtyon, é konm in pé i di : « Poz in késtyon sé trouv lo répons ! » Mé la pa si vré ké sa !

Justin